

**Face à la provocation du Gouvernement
qui compte sur notre résignation,
nous devons répondre par notre détermination !
Tous en grève et dans la manifestation
le jeudi 11 juin !**

Le Gouvernement ne parvient pas à convaincre sur sa réforme du collège

Le coup de force de la publication du décret, le jour même de la puissante mobilisation du 19 mai, est une provocation et un signe de faiblesse. Partout, suite au travail d'information des personnels en direction des parents et de leurs représentants, s'exprime l'inquiétude grandissante des familles.

La direction de la FCPE, soutien inconditionnel de la réforme, vient d'être démise par ses adhérents ; face à la contestation qui s'enracine, la Ministre de l'Éducation nationale essaie d'allumer des contre-feux comme le courrier au SNES-FSU où, après avoir fermé toutes les portes, elle affirme vouloir discuter de l'autonomie, de l'interdisciplinarité... mais sans remettre en cause le décret !



**Pour gagner, continuons la lutte avec détermination dans l'unité d'action !
Tous en grève et dans la manifestation le jeudi 11 juin**

La grève du 11 juin est une étape décisive : une mobilisation à nouveau puissante scellera l'échec de la stratégie de la Ministre.

Elle n'a pas pu nous isoler : massivement en grève et nombreux dans la manifestation, nous montrerons que le camp de la résignation ne l'a pas emporté.

Il est de notre responsabilité, par notre action, de ne pas laisser cette lutte à ceux qui, dans un passé proche, ont démoli le Service public d'Éducation et nos métiers, et qui veulent poursuivre leur entreprise de saccage.

C'est maintenant qu'il faut agir ! Il faut convaincre les collègues de ne pas se disperser dans des actions trop éloignées ou qui peuvent nous couper des parents d'élèves (comme le propose le SNALC qui cible la fin du mois de juin et le brevet).

**Par des AG dans les établissements, des réunions syndicales,
Convaincre et fédérer les collègues, en collège et en lycée.
Poursuivons et amplifions ensemble la dynamique de lutte !
Imposons de l'ambition pour le Second degré,
l'avenir des élèves et de nos métiers.**

Pour l'abrogation du décret :
tous à la manifestation !
Jeudi 11 juin 2015 (13h30 - Port-Royal)